Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B **RÈGLEMENT (CE) Nº 1592/2002 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL**

du 15 juillet 2002

concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence européenne de la sécurité aérienne

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(JO L 240 du 7.9.2002, p. 1)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 216/2008 du Parlement européen et du Conseil du 20 février 2008	L 79	1	19.3.2008

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2002R1592:20070329:FR:PDF